

Comité de Bassin d'Emploi du Sud-Luberon

180, rue Philippe de Girard

84120 PERTUIS

Assemblée Générale Ordinaire du 07 avril 2016

RAPPORT MORAL Exercice 2015

Le rapport moral est distinct du rapport annuel d'activité, il évoque ;

- Les textes réglementaires qui encadrent les actions du Comité de Bassin d'Emploi.
- Cohérence entre le réalisé et les attributions du C.B.E. en matière territoriale.
- Le respect des normes associatives en matière sociale et financière.
- La vie associative.

1/ L'ensemble de notre activité se déroule dans un cadre réglementaire et statutaire :

- Le Décret n°2002-790 du 3 mai 2002 relatif aux comités de bassin d'emploi.
- L'agrément triennal n° 2014099-0009 délivré le 9 avril 2014 par la préfecture de Vaucluse.
- L'agrément n° 93 84 02953 du 13 mars 2008 portant sur la formation professionnelle pour adultes.
- Les statuts, mis à jour en mai 2007.
- L'accord d'intéressement des salariés signé en 2011 et renouvelé en 2014.

2/ les territoires où nous sommes présents :

L'agrément préfectoral étend notre action sur les deux cantons de Cadenet et Pertuis.

Nous proposons des actions à dimension économique dans diverses communes sur ce territoire d'une manière alternée. Ces actions se déroulent sous forme de Forum, de tables citoyennes et de réunions thématiques destinées aux professionnels et aux citoyens.

Le découpage de ce territoire en trois communautés de communes, nous incite à déployer notre activité sur le bassin de vie du Val de Durance, incluant les communes du nord des Bouches du Rhône ; cette activité était financée par la Communauté du Pays d'Aix, nous poursuivrons la démarche auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

3/ Le respect des normes associatives en matière sociale et économique :

En matière sociale :

Neuf salariés constituent l'équipe qui réalise les missions qui sont confiées par l'État, l'Europe, les collectivités territoriales et les structures privées qui font appel à nos services.

Avec trois départs en 2015, l'équipe c'est partiellement modifiée. Nous avons pu signer deux contrats aidés dans le cadre de la mesure « Contrat d'Accompagnement à l'Emploi » et un emploi d'avenir dans le cadre de l'Espace Régional Internet Citoyen (ERIC). Ces emplois sont destinés à être pérennisés. Ce qui a représenté un effectif salarié de 7, 19 équivalent temps plein sur l'année 2015.

Un accord d'intéressement propose une prime qui représente 30 % du résultat avant répartition, en fonction du salaire (50%) et du temps de travail (50%).

En matière économique :

- Les **subventions** représentent 8,92 % de nos produits, elles sont attribuées par l'État (Direccte), les trois communautés de commune du territoire et la ville de Pertuis.
- Les **prestations**, 83.02% de nos produits, sont réalisées après réponse à appels d'offre ou sur présentation de dossiers d'intérêt territorial régis par des conventions qui définissent l'action et les résultats attendus, tant en matière quantitative que qualitative.
- Nos **fonds propres**, supérieurs à 110 K€, générés par l'activité antérieure, sont un rempart face à la crise qui frappe tous les secteurs d'activités, certes ce rempart est fragile. L'accord d'intéressement prévoit d'affecter 70% du résultat avant répartition aux « réserves pour projet associatif » afin de renforcer ces fonds propres. Nous sommes très vigilants quant aux risques liés à la réduction des subventions et de la commande publique et territoriale.
- Nos **disponibilités** égales à 132 K€ et le compte créances (57 K€) couvrent largement notre endettement qui est à court terme (54 K€).

4/ Vie associative.

- Réunions statutaires :
 - Une assemblée Générale Ordinaire.
 - Deux réunions du Conseil d'Administration.
 - Réunions du bureau.
- Partenariats :
 - Bureau Municipal de l'Emploi de Pertuis.
 - Comité de Développement du Parc Naturel Régional du Luberon.
 - Conseil d'attribution du G.A.L. Leader Provence-Luberon.
 - Administrateur PROMESS 84 (unité territoriale de la CRESS PACA).
 - Administrateur de la Mission Locale
 - Administrateur du Groupement des Entreprises de Pertuis et environs
 - La fédération des CBE de Vaucluse
 - Le Pôle Emploi de Pertuis
- Conventions ERIC :
 - Caisse Allocations Familiales
 - Pôle-Emploi
 - Scop ADREP

**Comité de Bassin d'Emploi
du Sud Luberon**

180, rue Philippe de Girard
84120 PERTUIS

Tél. 04 90 79 53 30 - Fax 04 90 09 69 01
N° Siret 326 676 806 00077

Le Président

Patrick MIGUET
Président

du Comité de Bassin d'Emploi
du Sud Luberon